

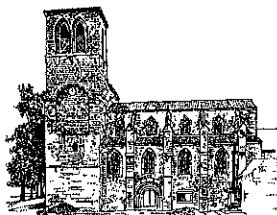
# MAIRIE de MANGLIEU

10, place de l'Abbatiale

63270 MANGLIEU

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/09/2025

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le

ID : 063-216302059-20250918-20250918007-DE

S<sup>2</sup>LOW

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation  
11/09/2025

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme BROUSSE Michèle.

### Etaient présents :

M. BOUCHICHE Laurent, Mme BROUSSE Michèle, Mme BRUT Emmanuelle, M. BRUT Vincent, M. FAURE Francis, M. MONTI Christian, M. PAGES Patrice, M. VERMOREL Julien, Mme WALRAND Andrée

### Procuration(s) :

Mme LEGRIX Nathalie donne pouvoir à Mme BROUSSE Michèle

### Etai(ent) absent(s) :

Mme DELTOUR Mélissa

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme LEGRIX Nathalie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BRUT Vincent

Numéro interne de l'acte : 2025-09-18-007

Objet : Plan de mobilité simplifié de Mond'Arverne Communauté

Mme la Maire, expose au Conseil municipal que Mond'Arverne Communauté, en sa qualité d'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) au niveau local depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, s'est engagé entre décembre 2023 et juin 2025 dans la réalisation d'un plan de mobilité simplifié (PDMs).

Le PDMs traduit la stratégie mobilité du territoire visant à développer à court et moyen terme une offre locale de transports publics adaptée à la réalité des pratiques et besoins de mobilité des habitants. Il est structuré autour des éléments suivants :

- Un diagnostic mobilité alimenté par l'enquête EMC2 menée en 2023 sur un périmètre élargi de plusieurs AOM du Puy de Dôme (dont Mond'Arverne Communauté) visant à connaître les pratiques de déplacements des habitants du territoire concerné,
- Des orientations stratégiques déclinées en objectifs d'évolution de parts modales à horizon 2035,

- Un scénario d'offres décliné en 15 actions opérationnelles et chiffré financièrement dans le cadre de 2 scénarios de mise en œuvre :
  - o 1/ transfert de compétence au SMTC-AC au 1<sup>er</sup>/01/2028
  - o 2/ mise en œuvre par Mond'Arverne Communauté,
- Un plan d'actions décliné en 15 fiches actions,
- Un calendrier prévisionnel de déploiement

#### Synthèse scénario d'offres

| Mode                              | N° action | Descriptif                                                                                                     | SM TC | MA Cté |
|-----------------------------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|
| Modes collectifs                  | 1         | Création d'un arrêt de bus aux Varennes sur la ligne 39 du futur réseau TCU clermontois                        | X     |        |
|                                   | 2         | Prolongation de la ligne 13 actuelle du réseau T2C jusqu'à la ZA Pra de Serre                                  | X     |        |
|                                   | 3         | Annualisation de la ligne saisonnière Clermont-Aydat                                                           | X     | X      |
|                                   | 4         | Définition d'une desserte en TC du site de Gergovie                                                            | X     | X      |
|                                   | 5         | Création d'un service de bus express entre le pôle de vie de l'Ouest et la métropole (arrêt : lycée Lafayette) | X     | X      |
|                                   | 6         | Reprise et adaptation du service navette Vic le Comte - Longues                                                | X     | X      |
|                                   | 7         | Expérimentation d'un service de navette entre la gare des Martres de Veyre et la ZA Pra de Serre               | X     | X      |
|                                   | 8         | Création d'un service de Transport à la Demande (TAD) pour l'ensemble des communes du territoire               | X     | X      |
| Modes partagés et / ou solidaires | 9         | Création d'une aire de co-voiturage multimodale à Orcet                                                        | X*    | X      |
|                                   | 10        | Déploiement d'un réseau de stop organisé                                                                       | X     | X      |
|                                   | 11        | Expérimentation d'un service de co-voiturage solidaire via la plateforme départementale des mobilités          | X     | X      |
|                                   | 12        | Promotion de la pratique du co-voiturage                                                                       | X     | X      |
| Modes actifs                      | 13        | Réalisation d'un schéma directeur cyclable                                                                     | X*    | X      |
|                                   | 14        | Création d'un service de location longue durée de VAE                                                          | X     | X      |
| Evolution des usages              | 15        | Expérimentation de nouvelles formes de mobilité telles que les véhicules intermédiaires                        | X     | X      |

\* actions potentiellement sous maîtrise d'ouvrage communautaire même si la compétence « mobilité » est transférée au SMTC-AC

Madame le maire précise que le Conseil Communautaire décide seul de l'adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte, le Conseil Municipal n'est donc obligé de délibérer sur l'adhésion au SMTC-AC prévue à compter du 1er janvier 2028.

Envoyé en préfecture le 22/09/2025

Reçu en préfecture le 22/09/2025

Publié le

ID : 063-216302059-20250918-20250918007-DE

**S2LO**

Le Secrétaire de séance,



Dont acte,

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MANGLIEU

Le Maire,

